

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 48 (1910)
Heft: 4

Artikel: La comète au bout du nez
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206657>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



FAVEY, GROGNUZ ET L'ASSESEUR

Récit complet des aventures de trois bons Vaudois

PAR

LOUIS MONNET

Illustrations de Déverin, de Ralph et de
J.-H. Rosen.

(NOUVELLE ÉDITION)

En vente au Bureau du *Conteur Vaudois* et
dans toutes les librairies. (Prix : fr. 2,50.)

UNE SINGULIÈRE AFFICHE

Le jeune X postulait, il y a une trentaine d'années, le poste de régent d'un village de La Côte. La veille de l'examen, sa bonne étoile le mit en présence du préfet du district, qui était très lié avec sa famille.

— Ah ! lui dit ce fonctionnaire, tu te présentes pour cette place, et tu ne connais pas le syndic ? Sois tranquille, je lui enverrai, ce soir encore, un mot pour toi.

Le lendemain, au village, X et une douzaine d'autres candidats, s'évertuaient à faire, dans leur plus beau français, une composition sur le sujet choisi par les examinateurs. Cette épreuve, les postulants la subissaient au « collège neuf », d'où le regard plonge, vis-à-vis, sur le vieux collège, où siègent les autorités communales et à la façade duquel se trouve le pilier public. Cependant, tous les concurrents n'étaient pas constamment courbés, le nez sur leur cahier ; quelques-uns, à qui l'inspiration faisait défaut, la cherchaient en se penchant à la fenêtre, quand soudain leur vue fut arrêtée par un groupe de lessiveuses aux manches retroussées qui se poussaient devant le grillage où l'huissier municipal venait d'afficher un papier. Ce placard devait intriguer fort les bonnes femmes, pour qu'elles eussent ainsi planté là leur besogne. De fait, elles ne reprirent le chemin de la fontaine qu'après l'avoir lu et relu et s'être communiqué leurs impressions d'un air où se lisait une vive curiosité.

Le manège de ces villageoises ne surprit pas médiocrement X et ses collègues, d'autant plus qu'au sortir du Collège neuf, au moment où ils passaient devant elles, ils les entendirent chuchoter, en les dévisageant :

— Ce doit être celui-ci !

— Que non, c'est ce petit rodzet, là-bas !

— Moi je vous dis que c'est le troisième à gauche, il a les cheveux bien plus rouges !

S'approchant du pilier public, les instituteurs en parcoururent les affiches : mises de foin, mises de chédail, convocation du Conseil général, rien de tout cela ne leur donna la clef du mystère, et il n'y avait pas autre chose. Quoi donc mettait en ébullition les lavandières ?

X l'apprit dans l'après-midi, de la bouche même du syndic :

— C'est vous qui serez nommé ; mais vous êtes indirectement la cause d'une histoire que le *Conteur vaudois* imprimerait s'il l'apprenait :

ne faut-il pas qu'ayant une mise de foin à faire afficher, je me trompe de papier et remette à l'huissier le billet que M. le préfet m'écrivait sur votre compte ! On ne s'aperçut de la méprise qu'au bout d'une demi-heure, si bien que la moitié du village put lire ceci :

« Monsieur le syndic,

» J'ai l'honneur de vous présenter M. X, qui concourt pour le poste vacant de régent. D'après le diction, les rouges sont ou tout bons ou tout mauvais. Si le choix de la commune tombe sur M. X, elle se convaincra bien vite, je puis vous l'assurer, qu'il appartient à la première catégorie.

» Agréez, etc.

Le préfet ... »

Pour un avis de mise de foin, c'était en effet peu banal. On en a ri longtemps au village et au loin à la ronde. V. F.

Une méchante jambe. — « Mon chambre de pois, il a fait très beaucoup mal à moi, hier ! » disait Choustre, le cordonnier, à l'une de ses pratiques.

— Comment diantre, demanda ce dernier, pouvez-vous souffrir d'une jambe de bois ?

— Parce que mon femme, il me l'ôtait et tapait très fort sur mon dos avec.

Toujours distrait. — La bonne du célèbre professeur de philosophie annonce à son maître l'arrivée du médecin de la famille.

— Dites-lui, ma fille, que je regrette beaucoup de ne pouvoir le recevoir aujourd'hui : je ne me sens pas du tout bien.

C'EST CHEZ JEAN FICHET

Un de nos abonnés à l'amabilité de nous adresser la circulaire-réclame que voici, par laquelle, au commencement du siècle dernier, un épicier-mercier faisait appel à la clientèle.

Ce n'est point banal.

Monsieur Jean Fichet fait savoir
A tous, que, du matin au soir,
Dedans sa boutique nouvelle,
Il vend du miel, de la canelle,
De la mélasse et des pruneaux,
Des fruits confits, vieux et nouveaux,
Vernis, cirage, sel d'oseille,
Sirops d'orgeat et de groseille,
Moutarde, sucre raffiné,
Vinaigre, thé, thon mariné,
Des olives, de la pommade,
Huile pour quinquets et salade
Et des bonbons faits avec art,
Au sein du quartier des Lombards.
Il vend aussi de la chandelle,
Des cornichons, de la ficelle,
Et, pour les petits polissons,
Billes d'agate et macarons,
Balles et paumes, pains d'épice,
Sucre d'orge et jus de réglisse.

Venez chez lui, jeunes fillettes,
Il vend des volants, des raquettes,

De très fins bonnets de... coton,
Balais de crin, dés et laiton ;
Puis des allumettes chimiques,
Des jarretières élastiques,
Ganse, crochets et cordonnets,
Cire, ruban, passe-lacets ;
Il a de charmantes bretelles,
Des écheveaux de filsoelle,
Épingles à deux sous le cent,
Jamais vous n'en aurez autant.
Venez chercher de ses aiguilles,
Elles sont fines et gentilles ;
Il recommande ses ciseaux,
Et ses étuis et ses plumeaux.

Tout ce qu'un épicier peut vendre,
Chez Jean Fichet venez le prendre ;
Toujours heureux de vous servir,
Vous lui ferez un grand plaisir.

Le trousseau d'Adèle. — Mme Z. à son neveu :
— Est-ce que ta femme n'avait pas de trousseau en se mariant ?

— Oh ! certainement : pendant trois semaines, je n'ai eu besoin de lui fournir aucun vêtement.

Et vous ? — Ce dameret de Péclot demandait l'autre jour à l'une de nos accortes Broyardes :

— Dites-moi, mademoiselle, n'avez-vous jamais souhaité d'être un homme.

A quoi la belle fille répondit avec un sourire malicieux :

— Et vous ?

LA COMÈTE AU BOUT DU NEZ

UNE comète nous menace. Elle vient à nous avec une vitesse vertigineuse et, malgré nous, nous nous précipitons non moins vite à sa rencontre. Pour n'être pas certain, un choc est possible. S'il se produit, c'en est fait de nous, de nos ambitions, de notre sottise vanité. Peut-être la comète ne fera-t-elle que nous donner en passant un baiser. Pourvu seulement qu'elle n'insiste pas trop : un baiser de comète, tout tendre soit-il, peut avoir des conséquences irréparables.

C'est au mois de mai, vers le 19, pour autant les astronomes ne se sont pas trompés dans leurs calculs, que doit se produire la rencontre ; si elle a lieu. Il est des gens qui déjà n'en dorment plus. Il en est d'autres qui, tout en dissimulant leur frousse — car s'il n'allait rien arriver ? — arrangent prudemment leurs petites affaires, oubliant que si choc il y a, ce sera l'écrabouillement général et qu'il n'y aura d'autre compte à rendre que celui que l'on doit à Dieu. Ce n'est pas toujours, il est vrai, le plus facile à établir.

Enfin, nous somme avertis ; c'est déjà quelque chose. Peut-être aurait-il mieux valu ne rien savoir du tout. Mais ces babillards d'astronomes n'ont pas pu se tenir. Leur juste punition sera d'y passer comme nous ; leur seule consolation : de pouvoir, grâce à leurs puissants télescopes, la voir venir de loin, cette terrible comète, et bien longtemps avant qu'elle se révèle à nos faibles yeux.

Quels instruments que ces télescopes, tout de même ! Il est vrai que ce n'est pas petite affaire que la construction d'une bonne lentille de télescope. Qu'on en juge.

On met au four froid un creuset cylindrique en terre extra-réfractaire, on l'y emmure jusqu'à l'extrémité supérieure du dôme en laissant à jour une « gueule » par laquelle le « crown » ou le « flint glass », matières essentiellement vitrifiables, seront introduits plus tard. On chauffe à feu doux, puis à grand feu pendant trente heures. Quand le creuset est arrivé au rouge blanc, la matière est enfournée avec précaution et par petites quantités successives, car la « mousse » de chaque « charge » doit être apaisée avant qu'un autre enfournage complètement aït lieu. Enfin le creuset est rempli et l'on ferme tout.

Le lendemain commence l'affinage, on pousse le feu, et le pyromètre accuse 1,800 degrés !... mais, à cette température volcanique, les briques et les creusets se fondent eux-mêmes ; l'opération court cent fois le risque de se terminer déplorablement. Si, au contraire, tout va bien, si le creuset de se déchire pas, on prend un échantillon du verre, on le refroidit, on l'examine à la loupe et on se rend compte du degré d'affinage.

Souvent il y a des bulles ;... alors on reprend le grand feu jusqu'à ce que les échantillons donnent une matière absolument indenne. On ouvre encore le creuset, on « l'écrème » soigneusement et, opération très délicate, on se met à brasser la matière pour la rendre absolument homogène. Cela se pratique avec un grand crochet en terre réfractaire monté sur une barre de fer et suspendu avec une chaîne au plafond. Les ouvriers ne tiennent pas plus de cinq minutes !... malgré leurs gants et leurs manches en toile d'amiante, ils sont étouffés par la chaleur infernale et aveuglés par la sueur de leur front. Au bout d'une heure, pendant laquelle l'équipe de brassage se renouvelle sans cesse, on échantillonne ;... si le verre est parfait, on le laisse se refroidir doucement après avoir retiré le crochet sans l'arracher, ce qui produirait encore un écheveau. Puis on remure le four et l'on attend six semaines !

Mais ce n'est là que le premier acte du drame. Passons au second : Nous avons bien la matière, il faut maintenant la façonner et tirer de ce bloc informe une belle lentille, pure, régulière, savamment courbée, irréprochable. D'abord on épluche le bloc, puis, avec un fil métallique continuellement enduit d'émeri on le scie sur deux faces parallèles pour en faciliter l'observation méthodique avec un collimateur de précision. Si de nouvelles stries sont découvertes, on procède à une série de chauffés et de moullages qui tendent à ramener à proximité des surfaces externes les parties sirupeuses. On les scie alors, à moins qu'elles soient assez tangentes pour que la meule puisse aisément les atteindre. Cette opération du sciage est très inquiétante : le moindre biais fait éclater le bloc, ... comme, avec une épingle, on sépare un gros morceau de glace à rafraîchir.

Enfin la perfection étant atteinte en ce qui concerne la limpidité, on moule définitivement le verre, on lui impose la forme demandée par le praticien habile qui va le monter. Bien entendu, les surfaces sont polies avec le plus grand soin et toutes les dernières difficultés sont résolues par le savant ponçage à la main de l'artiste opticien.

En moyenne il faut dix-huit mois pour fabriquer une grande lentille ! Le prix de ces objets croît dans une proportion qui rappelle celle des pierres précieuses. Ainsi une lentille de 110 millimètres coûte quarante francs, et une lentille de 55 centimètres, c'est-à-dire cinq fois plus grande, coûte cent fois plus, soit quarante mille francs ! Il n'est donc pas étonnant que des len-

tilles d'un mètre ving-cinq, pesant 450 kilogrammes en flint-glass, coûtent soixante-quinze mille francs pièce !

Mais avec ça, en revanche, on a les astres au bout du nez, planètes, étoiles fixes et filantes, comètes, etc.

POUR RIRE

NOTRE petit Conteur s'efforce de faire rire ses lecteurs, et plus il les fait rire, plus aussi il lui est pardonné. Mais il n'y réussit pas toujours. Le rire ne s'achète point chez l'épicié ou le pintier du coin, bien qu'on le trouve quelquefois chez ce dernier, mais pas « à l'emporté ».

Ah ! combien plus heureux que nous sont les Arabes. Ils ont le rire assuré, le rire obligatoire. Ce pays, brûlé du soleil, possède un trésor inestimable : « la plante pour rire ». On affirme qu'elle déride les gens les plus sérieux.

C'est un petit arbuste aux feuilles d'un vert brillant qui fournit des baies contenant deux ou trois graines noires de la forme d'un haricot. Ces graines renferment le principe actif de cette plante. Elles ont un léger goût d'opium et sont un peu sucrées. On les pulvérise et on en avale une très faible dose. Aussitôt on est pris d'un rire inextinguible.

Vous pleuriez ; aussitôt vous riez à vous tortre ; puis la gaieté augmente, on danse, on saute on chante et, pendant une heure, c'est un rire continu. Après quoi, l'excitation cesse. On s'endort épuisé et le sommeil persiste pendant des heures entières. Au réveil, on a tout oublié.

Cette plante est un véritable convulsivant ; elle amène des crises nerveuses et il ne faudrait pas en abuser ni même en user trop souvent. Mais il est des cas où vraiment elle tirerait d'affaires ceux qui ne parviennent jamais à se déridier.

C'est si hygiénique le rire !

TSCHIVRA, BOCAN ET MODZON

(Patois de la Vallée de Joux.)

Un de nos abonnés veut bien nous adresser les deux histoires suivantes, en patois de la Vallée de Joux :

ELLIÉS, dan on vihlou Conteu l'aventoura dé cliü dou municipau que furon tserdzi dé procura on bocan dé coumouna et que raménairon on tsatron.

Cé ma rappala ouna vible histoira arvevaie a n'on Bioulein. (Ne sé pe se l'étaï dé la Bombarda aô dé tché la Barbille.)

Adé é-té que l'étaï zaô à la foära dé Maouthiou dé l'intenchon d'adzeta ouna tschivra. Paret que l'avai praô bin reussi et qué, contein dé sa dzeurnä, é bévesse coquéié quartet en s'envegnein.

En arvevein à la Croai Fédérale coumeincivé à tserdzi. Ne pô to parai pa résista à l'envia d'agota cé bon novi que li s'é vendai adon.

L'étaisä sa tschivra à n'on colondé et poui té s'atrablié avoué on compagnon.

Tandi-cé, cauquéié dzouvené dzé avayont vu l'affaora et décida dé li fairé ouna farce.

L'allairont salli on bocan d'oun' étrabliai qu'étaï dé couté et lou boutairon à la pliaccé dé la tschivra. Quan noutrou Bioutein ressaillesse, l'étaï pe sou qué dévant et ne sé maufia dé ré. Sé bouta en rota, cätson, cätasai, en tranné son bocan apré li.

Etaï dzouliamé tai et sa fenna que l'attendai sé préparavé dza à l'insulta.

Quan sou n'homou l'en étatsi sa bita à l'étrabliou, le vollie vouaiti se l'étaï bouna à lassi, et ma fouai ! le découvresse l'affaora.

— Tsancrou dé vihlou soulon et dé gros fou, te ne vai pas que te rameiné on bocan.

— Ne sé pas coumein cé sé fa, deise lou Bioulein apri avai constata la vreta, quan su perti dé Maouthiou l'étaï portan bin ouna tschivra.

*

On vihlou dé pé tché no avai ouna modze qu'avai vouaigni sa cliëtsetta. L'allä aou tsalé po s'informa é tatsi dé la retrova.

C'étaï devai la né que lé fretai qu'étaïyont occupa daveron lou bou rarrevavont à la felaïe.

Lou proumi qu'arveva, lou vihlou li demanda si l'avai aperçu auquéié.

— Pas vouin, reponde lo fretai, ma l'avai adé la cliëtsetta hié é né !

Quan lou ségon arveva, é dese :

— Le l'avai enco stu matin :

Lou traizimou :

— Le l'avai adé à midzo !

Lou vihlou attendai qu'entraï on quatrième fretai. Quan vi que n'yen avai pe point, sé revira vé l'amoudiaou et li dese :

— Vo vaîté portan que né point dé chança. Se vo z'avai zaou on fretai dé pe, la modze érai la cliëtsetta aou cou !

P.

Un étymologiste

A un examen de français, un expert questionna un élève sur l'étymologie de ces quatre mots : *jeunesse, fenêtre, chaudière, pantalon*.

— C'est bien simple, répondit le candidat, que rien ne démontait :

Jeunesse est ainsi dit, parce que c'est l'âge où les *jeux naissent*.

La *fenêtre* ne saurait s'appeler autrement puisque c'est elle qui *fait naître* le jour.

Chaudière vient de ce que l'ustensile qu'il désigne est ordinairement *chaud* et *rond*.

Quant à *pantalon*, il eût été bien difficile de ne pas donner ce nom à un vêtement qui *pend* jusqu'au *talon*.

Galante réponse. — Ne trouvez-vous pas, monsieur, que j'ai furieusement vieilli depuis une année ?

— Oh ! seulement extérieurement, mademoiselle.

Deux indispensables. — Nous signalons à l'attention de nos lecteurs le Catalogue-Agenda pour 1909 que l'Agence de publicité Haenstein et Vogler offre gratuitement à ses nombreux clients. Ce catalogue en est à sa 42^{me} édition ; c'est la meilleure et la plus pratique des encyclopédies, en matière de publicité. Sous une forme élégante, ce catalogue renferme tout ce que l'on peut désirer en fait de renseignements se rapportant à la publicité, et sera apprécié par toute personne s'intéressant à celle-ci.

*

Signalons aussi l'édition 1910 du *Petit annuaire de la Confédération suisse*, édité par la fabrique Suchard S. A., à Neuchâtel, et qui est adressé à titre gracieux, jusqu'à épuisement, à tout consommateur de chocolat Suchard, qui en fait la demande à cette maison. Cet annuaire est une de ces publications dont on ne saurait se passer et qu'il faut avoir toujours sur sa table de travail ou dans sa poche.

CHOSSES VIEILLES ET CURIEUSES

DANS l'article intitulé : *La femme et la légende*, nous avons, samedi dernier, cité la *Revue des traditions populaires*, organe de la Société française des traditions populaires au Musée d'ethnographie du Trocadéro.

Voici encore quelques extraits de cette intéressante publication.

Le mort débiteur.

Dans l'île de Timor (Archipel indien), il existe une coutume curieuse qui semble indiquer que le créancier a un droit sur le corps du débiteur défunt.

Le hollandais Gramberg, qui parcourut l'intérieur de l'île, en 1870, fut frappé de la complication et des frais qu'exigent les funérailles solennelles des personnes de qualité, complications et frais qui ont parfois pour conséquence de retarder pendant des années le moment où